

Demande d'intervention de l'agent Constatateur

Par la présente, je demande l'intervention de l'Agent Constatateur de la Commune de Lincient (service Sanctions administratives et environnement) , Agent de Police Judiciaire désigné par décision du Conseil communal du 04 juillet 2023 conformément à l'article D.140, §3 du Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, relatives à la violation du RGP, la poursuite et la répression des infractions et des mesures de réparation en matière d'environnement, portant désignation des agents compétents pour rechercher et constater les infractions en matière de protection de l'environnement et conformément à l'article 17 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 2 juin 2022 modifiant la partie réglementaire du Livre Ier du Code de l'Environnement en ce qui concerne la délinquance environnementale, en résidence sur la Commune de Lincient.

Nom :

Prénom :

N°de téléphone :

Adresse mail :

Adresse :

Lieu de l'infraction:

Type d'infraction :

Celui-ci, s'engage à prendre contact avec vous dans les plus brefs délais.

A renvoyer par mail à l'adresse : environnement@lincient.be ou à remettre à l'administration à l'attention du service environnement.

Date :

Signature :